

Instructrice - Instructeur de fitness (Chef d'entreprise)

RÉF | 7275

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

L'instructeur de fitness exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique au sein de la structure qui peut être :

- un centre sportif équipé d'un espace fitness
- un centre de fitness autonome
- plus rarement en extérieur : plage, terrain de sport,...

Programme

- **Cours professionnels :** La communication verbale et non verbale ; La déontologie appliquée au fitness ; Le fitness et ses avantages ; Notions de sécu.,hygiène,ergo.,org. travail,prot. Environnement ; Tech. de vente, psychologie vente et pol. Commerciale ; Gestion des conflits ; Informatique ; Education à la santé et à la nutrition ; Notions physiologiques de l'activité physique ; Création d'un programme d'exercices ; Encadrement de la pratique du fitness - théorie ; Encadrement de la pratique du fitness - démo ; Bilans et tests d'évaluation ; Gérer les accidents : prévention,traumato., urgence,1er soins.
- **Cours de Gestion :** Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.
- **Pratique professionnelle:**

Attention :Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours seront suivis, au choix, au Centre IFAPME de GEMBOUX (LES ISNES) ou de LIEGE.

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée	1 an
Horaire	En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée
Début	Septembre
Coût	Contactez le centre

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

En outre, l'apprenant devra être titulaire d'une attestation de réussite des cours généraux de moniteur sportif "Initiateur" et des cours généraux du moniteur sportif "Educateur" organisés par l'ADEPS.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. ([Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences](#)).

Pour obtenir **les coordonnées des différents centres de cours**, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

Date limite des inscriptions : 31/10.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et Vous avez plusieurs possibilités, soit :

postuler

- Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, veuillez cliquer [ICI](#).
- Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>